

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable, du parc de stationnement Saint-Jacques.
Budget supplémentaire de l'exercice 2011.**

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- résultat de la section d'investissement*
- reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal, le budget annexe de l'eau potable et le budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques, ces deux budgets annexes étant organisés par des instructions comptables différentes du budget principal.

Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :
** Nouvelles dépenses de fonctionnement :*

- 15 330 € pour le service enfance-jeunesse comprenant notamment le malus écologique (1 600 €) pour l'achat d'un minibus à comptabiliser en fonctionnement et non en investissement, l'achat de petit matériel et l'installation d'un branchement téléphonique (4 000 €) pour le projet visa vacances, l'acquisition (9 730 €) de différents petits matériels et équipements (poubelles, distributeurs de papier, couvertures...) pour les centres de loisirs et le service éducation,*
- 26 200 € pour les déménagements dans les écoles pendant les vacances pour la réalisation des travaux d'entretien,*
- 50 000 € pour le paiement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du réseau de chaleur de la plaine d'Ozon, en collaboration avec la Région (lycée Branly) et Habitat 86,*
- 5 000 € pour le traitement des pneus usagers ramassés dans les décharges sauvages,*
- 70 000 € de reversement à la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais (CAPC) d'une partie des loyers perçus par la commune en 2010 pour le bâtiment Le Palissy vendu à la CAPC par délibération du conseil municipal du 25 mars 2010,*
- 2 800 € demandés par l'ADEME pour la participation au diagnostic Cit'ergie,*
- 4 610 € pour la réalisation d'une étude du profil de baignade du lac suite à la*

modification de la réglementation,

- 40 000 € pour l'élaboration du guide des procédures de gestion courante (groupement de commande avec la CAPC – délibération du conseil municipal du 13 avril 2011),
- 900 € pour le séminaire du 31 mars 2011 sur les relations internationales,
- 30 000 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place et l'animation du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, de la stratégie locale de prévention et des outils qui en découlent,
- 6 000 € pour l'application Android (Actisens),
- 4 000 € pour l'été au Lac (communication, bâches, affiches...),
- 5 000 € pour les concerts d'été (nouveau concept, refonte du plan d'action, réalisation de supports pérennes),
- 2 000 € pour le guide santé ville,
- 3 000 € pour les supports de gestion différenciée,
- 3 000 € d'annonces et insertions, dont le développement institutionnel sur le web,
- 18 000 € pour le projeteur ORU Ozon (recrutement d'un agent qui sera mis à disposition du bureau d'études pour la réalisation de plans, ce qui permettra des économies en investissement),
- 12 000 € de subvention pour le hand-ball club châtelleraudais,
- 209 160 € en dépenses imprévues,
- 870 000 € en réserve pour une éventuelle provision sur le paiement du bâtiment des anciens abattoirs suite à la liquidation de la société Millenium company.

* Ajustement des recettes de fonctionnement :

- - 33 000 € sur la dotation globale de fonctionnement (BP 2011 : 6 840 000 € - notifié : 6 807 000 €),
- - 90 000 € sur la dotation de péréquation (BP 2011 : 185 000 € - notifié : 95 000 €).

* Nouvelles dépenses d'investissement :

- 11 600 € d'achats de matériel pour le service enfance-jeunesse,
- 120 000 € de complément pour l'aménagement complet des serres,
- 106 000 € pour le local destiné au comité des oeuvres sociales au centre technique municipal,
- 40 000 € pour l'aménagement des locaux de l'ancien conservatoire rue de la Taupanne pour y accueillir des associations.

Enfin, au vu du bon résultat dégagé au compte administratif 2010, il est possible de diminuer le volume d'emprunts inscrits au budget primitif de 3 545 531 €.

Concernant le budget annexe de l'eau potable, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

- 10 000 € pour une étude financière prospective de ce budget annexe,
- 91 000 € de provision sur la créance d'eau potable de la société Millenium company,
- 9 000 € de dépenses imprévues,
- 1 134 000 € de dépenses d'investissement inscrites en 2010 mais ni mandatées ni

engagées concernant la sécurisation de la ressource et des renouvellements de conduites. Une partie de ces dépenses sera financée par une inscription de nouveaux emprunts.

Hormis les reprises de résultats et quelques virements entre chapitres, le budget annexe du parc Saint-Jacques ne présente pas de nouvelles dépenses.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du parc de stationnement,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'eau potable,

VU la délibération du 20 janvier 2011 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2011,

VU la délibération du 19 mai 2011 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2010,

VU la délibération du 19 mai 2011 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2011,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2011 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2011) et conformément aux tableaux ci-dessous,

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 379 670,00 €	1 384 970,00 €	4 707 935,00 €	4 702 635,00 €
Opérations d'ordre	5 300,00 €			5 300,00 €
TOTAL	1 384 970,00 €	1 384 970,00 €	4 707 935,00 €	4 707 935,00 €

Budget annexe de l'eau potable

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	110 000,00 €	110 000,00 €	1 988 458,00 €	1 988 458,00 €
Opérations d'ordre				
TOTAL	110 000,00 €	110 000,00 €	1 988 458,00 €	1 988 458,00 €

Budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles			103 787,00 €	103 787,00 €
Opérations d'ordre				
TOTAL			103 787,00 €	103 787,00 €

Pour : 27 (23 + 4 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 9 (7+2 pouvoirs)

M. MICHAUD (pouvoir M. FERREIRA) et Mme AUMON (pouvoir M. CIBERT)

M. MONAURY, Mme BARRAULT, M. GRATTEAU, Mme DAYDET, M. LEVEQUE

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 06/06/2011

Publié au siège de la Mairie, le 26/05/2011

N°4122

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM